

# AERODROME DE LOGNES - EMERAINVILLE PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT

Arrêté Inter-préfectoral n°BRCT/2019-08  
en date du 11 février 2019

Base de l'étude (à l'horizon long terme)  
100 000 mouvements annuels

Plan n°: PEB/SR2 RDD-DD/LFPL/1    Date: 11 février 2019    Echelle: 1/25 000



Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Nord

